

STATISTIQUE CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE AU CENTRE D'EVERBERG À LA DATE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2002

Les chiffres que prend en compte cette analyse se rapportent à la période s'étalant du 5 mars au 1^{er} décembre 2002. Ne sont pris en compte que les séjours complets, c'est à dire ceux où le jeune a quitté Everberg.

En tenant compte de ces informations, les statistiques concernent donc 80 jeunes pour une prise en charge totale de 1586 jours.

I. CONSIDERATIONS GLOBALES

a) Renseignements généraux

Nombre de jeunes concernés : 80

Age moyen des jeunes à leur entrée : 16,65 ans

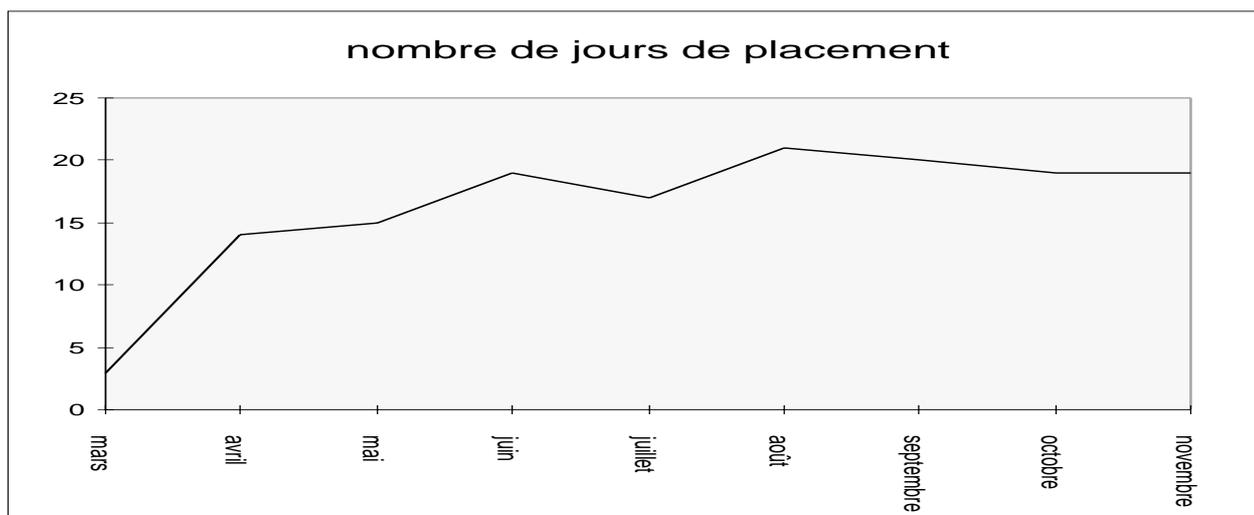
Prise en charge totale : 1586 jours

Durée moyenne de la prise en charge : 19,65 jours

Placement de 5 jours ou moins : 31

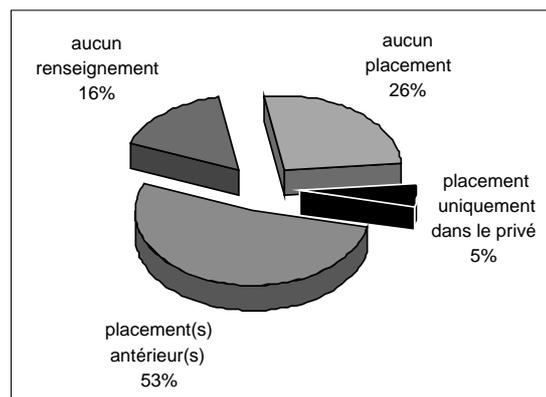
Placement de plus de 5 jours : 48 dont la durée moyenne est de 31 jours

b) Évolution de la durée moyenne de placement



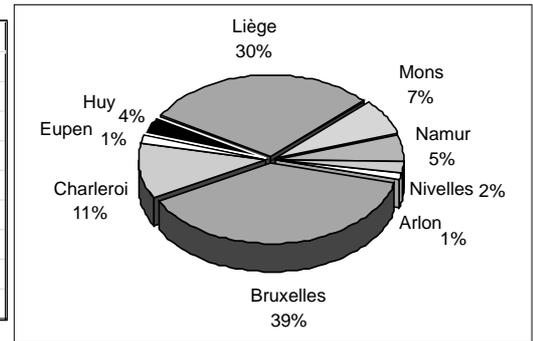
c) Mesures de placement antérieures

Placements antérieurs	Nombre de jeunes
IPPJ ouvert	16
IPPJ fermé	3
Prison	1
Institution privée	4
IPPJ ouvert et fermé	7
IPPJ fermé et institution privée	0
IPPJ ouvert et prison	2
IPPJ ouvert et institution privée	4
IPPJ ouvert et fermé, Everberg	11
IPPJ ouvert et fermé et institution privée	3
IPPJ ouvert et fermé et prison	2
IPPJ ouvert et institution privée et prison	1
IPPJ ouvert et fermé et institution publique et prison	1
Aucun placement	21
Aucun renseignement	13

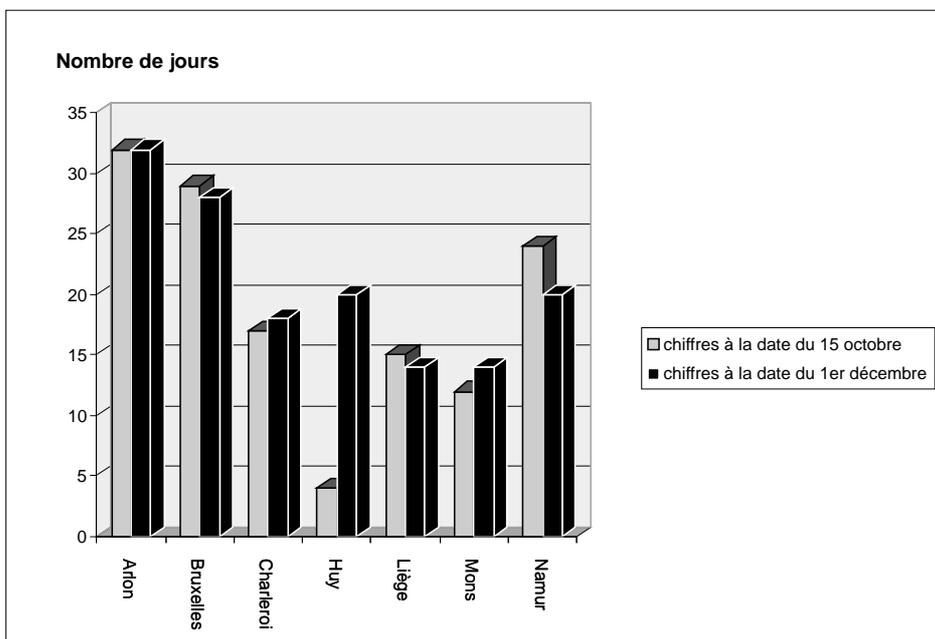


d) Arrondissements judiciaires compétents

Arrondissements judiciaires	Nombre de jeunes
Arlon	1
Bruxelles	31
Charleroi	9
Eupen	1
Huy	3
Liège	24
Mons	6
Namur	4
Nivelles	2

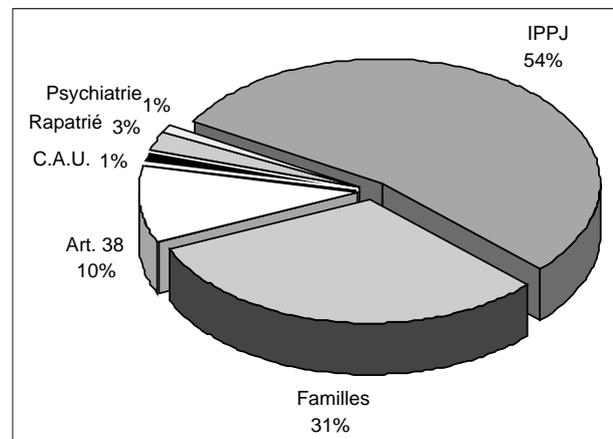


e) Durée de placement par arrondissement judiciaire



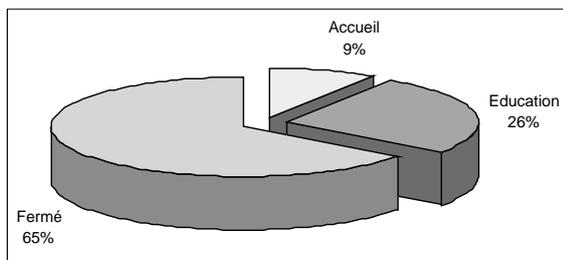
f) Orientations après la prise en charge

Orientations	Nombre de jeunes
IPPJ	43
Familles	25
Art. 38	8
C.A.U.	1
Rapatrié	2
Psychiatrie	1

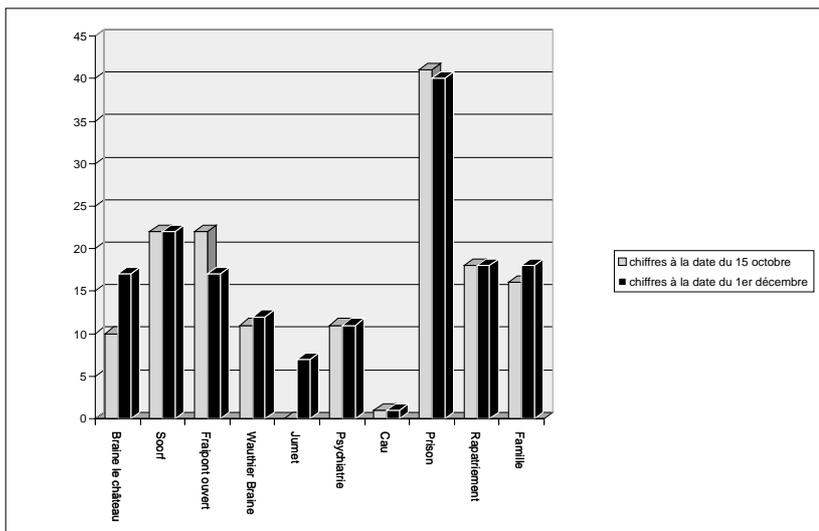


g) Orientation dans les différentes sections en IPPJ

	Accueil	Education	Fermé
Fraipont	3	6	11
Wauthier-Braine	1	3	
Jumet		2	
Braine le château			17



h) Durée de placement en fonction de l'orientation



II. CONSIDERATIONS PAR ARRONDISSEMENTS JUDICIAIRES

a) Arrondissement de Bruxelles

Orientations	Nombre de jeunes
IPPJ fermé	11
IPPJ ouvert	5
Familles	9
Art. 38	6
C.A.U.	0
Rapatrié	0
Psychiatrie	0

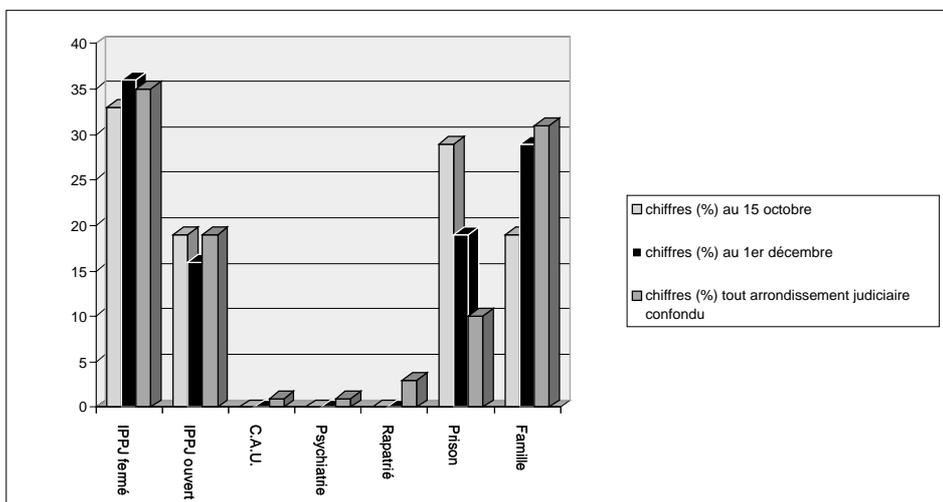
Durée moyenne de la prise en charge : 27 jours

10 placements de 5 jours ou moins

21 placements de plus de 5 jours et dont la moyenne est de 38 jours

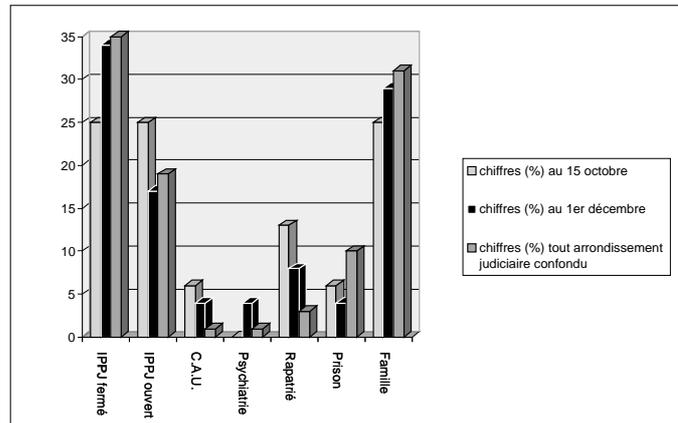
Durée totale de la prise en charge : 824 jours

Nombre de jeunes pris en charge : 31



b) Arrondissement de Liège

Orientations	Nombre de jeunes
IPPJ fermé	8
IPPJ ouvert	4
Familles	7
Art. 38	1
C.A.U.	1
Rapatrié	2
Psychiatrie	1



Durée moyenne de la prise en charge : 14 jours

11 placements de 5 jours ou moins

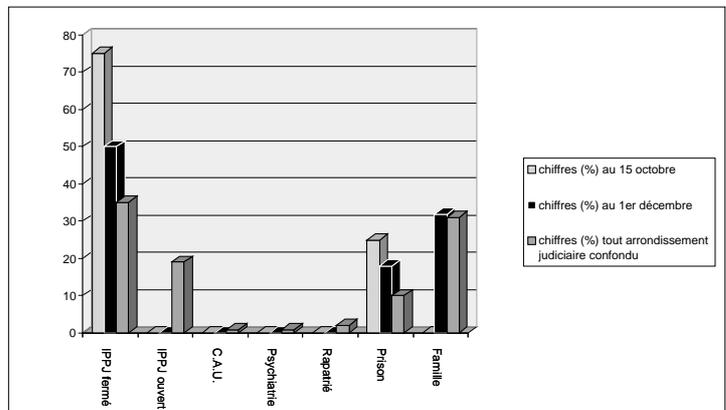
13 placements de plus de 5 jours et dont la moyenne est de 22 jours

Durée totale de la prise en charge : 332 jours

Nombre de jeunes pris en charge : 24

c) Arrondissement de Mons

Orientations	Nombre de jeunes
IPPJ fermé	3
IPPJ ouvert	0
Familles	2
Art. 38	1
C.A.U.	0
Rapatrié	0
Psychiatrie	0



Durée moyenne de la prise en charge : 14 jours

3 placements de 5 jours ou moins

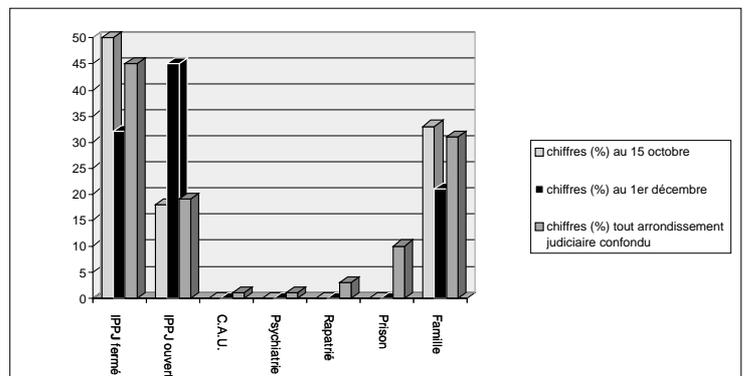
3 placements de plus de 5 jours et dont la moyenne est de 25 jours

Durée totale de la prise en charge : 84 jours

Nombre de jeunes pris en charge : 6

d) Arrondissement de Charleroi

Orientations	Nombre de jeunes
IPPJ fermé	3
IPPJ ouvert	4
Familles	2
Art. 38	0
C.A.U.	0
Rapatrié	0
Psychiatrie	0



Durée moyenne de la prise en charge : 18 jours

2 placements de 5 jours ou moins

7 placements de plus de 5 jours et dont la moyenne est de 22 jours

Durée totale de la prise en charge : 165 jours

Nombre de jeunes pris en charge : 9